

Remboursement anticipé de crédit Cofidis

Par sevelyne, le 07/03/2011 à 14:30

Bonjour,

Nous souhaitons rembourser avec anticipation un rachat de crédit pour une somme de 35 000 €. Mon conjoint étant muté à l'autre bout de la France, je restais persuadée du fait que nous ne payerions pas de frais de remboursement. Hors, Cofidis me soutient que je dois payer cette somme (1368€). Pourriez-vous m'aider et me dire si j'ai tort ou raison ?

Merci

Par kevin21110, le 15/03/2011 à 11:59

bonjour, Si vous avez souscrit un rachat de crédits, les frais de remboursement anticipé représentent 4% du capital remboursé par anticipation, pour tout rachat supérieur à 21 500€.

Par kevin21110, le 15/03/2011 à 12:06

donc si vous calculez bien 4% de 35000 euro ca fait 1400 euro d indemnité ce que vous avez a peu pres payer. je sais c est degueulasse mais c est les société de credits c est des requins

Par sevelyne, le 15/03/2011 à 12:17

Je vous approuve totalement...Merci beaucoup pour votre réponse.